

• (1440)

L'hon. M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, nous commençons dans nos propres services. Nous faisons réaliser des économies à Information Canada, et nous encourageons tous les ministères à en faire autant. Mais je tiens à souligner que tous les ministères sont autonomes en ce qui concerne leurs programmes d'information. J'invite le député à considérer quelle proportion du total des dépenses gouvernementales correspond à ses services d'information; il se rendra compte qu'elle équivaut peut-être à un quart pour cent de ce total. Nous avons le devoir, comme le député en conviendra certainement, d'informer les Canadiens sur les programmes du gouvernement et sur leur droit de profiter de ces programmes.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, le ministre est-il d'avis que les Canadiens en ont pour leur argent, étant donné les dix millions et demi affectés au budget de l'année prochaine, surtout alors que cet organisme prend trois semaines de plus pour les renseigner que ne le faisaient antérieurement les différents ministères dont émane l'information.

L'hon. M. O'Connell: Les Canadiens continuent d'être renseignés par les différents ministères.

L'hon. M. Hees: Avec un retard de trois semaines.

L'hon. M. O'Connell: Nous avons étudié à fond la question du temps qu'il faut pour fournir les livres et autre documentation et il se réduit maintenant à environ sept jours. Nous allons encore le raccourcir. On est en train de cataloguer les stocks de livres à l'entrepôt central de Hull et je crois que la documentation fournie concordera certainement avec celle de l'honorable représentant.

L'hon. M. Hees: Une autre question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il nous faudra en fin de compte passer à autre chose. Je demande tout d'abord si le député de Bellechasse veut poser une question supplémentaire.

[Français]

L'honorable député de Bellechasse désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je donnerai la parole à l'honorable député dans un moment.

[Traduction]

Pour le moment, la parole est au député de Fundy-Royal, pour une question supplémentaire.

LES RUMEURS DE DÉSARROI—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA NOTE DE SERVICE DU SOUS-DIRECTEUR

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, si la note de service est désuète et inexacte, le ministre voudrait-il la déposer, de façon que nous puissions connaître la propagande qu'il fait sur la propagande d'Information Canada?

[M. Mather.]

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, cette note est un document de travail interne, qui devait servir à stimuler une étude du groupe de gestion d'Information Canada. Le député conviendra qu'il ne convient pas de déposer un document de ce genre.

LES RUMEURS DE DÉSARROI—LA NOTE DE SERVICE ET L'APPROBATION DU BUDGET PAR LE GOUVERNEMENT

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais également poser une question supplémentaire au ministre du Travail chargé d'Information Canada. Est-ce qu'il a eu connaissance du mémoire du directeur général adjoint d'Information Canada, dont la date du 24 janvier est antérieure à l'approbation, par le gouvernement, d'une augmentation de presque 50 p. 100 du budget d'Information Canada?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Pour répondre à la première question, je vous dirais que j'ai pris connaissance de ce mémoire ce matin même. Ensuite, je dois corriger le pourcentage de l'augmentation qui n'est pas de 60 p. 100 comme le prétend le *Globe and Mail*, mais de 11 p. 100. L'augmentation effective dépendra des fonds qui vont tomber en annulation cette année. De toute manière, nous déploierons tous nos efforts pour faire des économies à Information Canada.

L'hon. M. Hees: Une autre question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Un certain nombre de députés se sont levés pour poser des questions supplémentaires, mais nous n'avons pas encore terminé le premier tour. Nous y reviendrons plus tard. La parole est au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PLACEMENTS ÉTRANGERS—LES PROPOS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question qui fait suite à un discours prononcé par le ministre de l'Industrie et du Commerce à la Mid-America World Trade Conference à Chicago? D'après un communiqué du bureau du ministre, ce dernier aurait déclaré:

Le Canada demeure l'endroit le plus accessible et le plus sûr pour les placements étrangers.

Je voudrais demander au premier ministre si cette déclaration selon laquelle le Canada demeure un des endroits les plus accessibles aux placements pour les non-résidents constitue la politique gouvernementale à l'égard de la propriété étrangère?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ma foi, monsieur l'Orateur, nous n'avons jamais laissé entendre que notre politique serait d'interdire les placements étrangers au Canada en général ou plus particulièrement dans les provinces. Il n'y a donc aucune contradiction lorsque le ministre déclare que nous appliquons une politique de ce genre.